

Prix d'écriture des IUT, édition 2026.

Règlement

Article 1^{er}. Préambule

L'association des enseignants¹ de communication en IUT décerne un « prix d'écriture des IUT » en partenariat avec les IUT de Grenoble, Bordeaux et l'Association des Directeurs d'IUT. Elle en délègue l'organisation à un comité d'organisation composé de quatre de ses membres, enseignants et enseignant-chercheur à l'IUT de Bordeaux, Brest, Rouen et Grenoble : Julie Géan, Valérie Rodier-Bellec, Giovanna Musillo et Pascal Plouchard.

Ce prix d'écriture des IUT vise à récompenser des textes rédigés par des étudiants inscrits en IUT dans le cadre d'un atelier d'écriture organisé au sein des cours d'expression-communication.

Article 2. Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques poursuivis par l'instauration de ce prix sont multiples.

- Il s'agit d'abord d'encourager les enseignants d'expression-communication à travailler l'écriture et la réécriture au sein d'un « atelier d'écriture », dont les nombreuses vertus pédagogiques ne sont plus à démontrer. Ce dispositif permet en effet de développer et d'améliorer la compétence scripturale des étudiants en contribuant à modifier la représentation trop souvent négative qu'ils ont de leurs propres capacités à s'approprier le langage en général et l'écrit en particulier. Ainsi, en (re)prenant confiance, les étudiants peuvent-ils se lancer dans l'aventure de l'écriture, plutôt que dans l'écriture d'une aventure, pour reprendre la fameuse formule de Jean Ricardou ;
- Il s'agit ensuite de travailler la langue en améliorant le matériau linguistique des étudiants – orthographe, syntaxe – autrement que par les traditionnels « exercices de remédiation » qui, pratiqués la plupart du temps de manière décontextualisée, comme « hors-sol », s'avèrent d'un intérêt pédagogique limité ;
- Il s'agit également de valoriser les travaux des étudiants et leur implication par leur investissement dans une activité d'écriture personnelle et collaborative, d'écoute des autres sujets écrivains, et de tissage final des textes ;
- Il s'agit enfin d'apprendre à mettre en œuvre des qualités demandées ou imposées par une forme ou un genre textuel, par exemple celle d'argumenter ou celle de rédiger avec précision et concision, des qualités d'expression écrite expressément recherchées dans la sphère professionnelle ; ce qui explique le choix d'un format d'écriture bref, emprunté aux genres de presse ou à d'autres genres littéraires.

Article 3. Éloge de la réécriture

L'intérêt de développer les ateliers d'écriture au sein de la filière technologique n'est plus à démontrer. Mettre « *l'accent sur le faire écrire/réécrire dans des genres créatifs et / ou réflexifs variés [sont] une propédeutique à la nécessaire acculturation à des genres scolaires / académiques / littéraires et professionnels* »². Parce que l'écriture est une opération complexe, au sein de l'AECIUT, nous avons toujours encouragé une didactique de la réécriture. C'est ainsi qu'a été créé en 2019 le prix d'écriture des

¹Le masculin est employé comme genre neutre pour ne pas alourdir un document déjà long.

²Lafont-Terranova Jacqueline, Retour sur la troisième partie : des pratiques et des dispositifs innovants, innovants en quoi et pour quels bénéfices ? in *Ecrire et faire écrire dans l'enseignement postobligatoire, enjeux, modèles et pratiques innovantes*, M. Niwese, J. Lafont-Terranova, M. Jaubert (dir.), Septentrion, 2019.

IUT, pour offrir aux étudiants un espace d'écriture, une occasion de fabriquer une œuvre, certes modeste en termes de volume, mais une œuvre personnelle et aboutie.

Pendant ce temps dédié à l'écriture, l'étudiant peut reprendre son texte, revenir autant de fois qu'il le veut pour embellir sa production. C'est dans ce processus de reprise qu'il améliore la qualité de son texte, élabore et affine sa pensée. Ralentir sa production langagière, retourner sur le déjà-dit, multiplier les jets d'écriture et aboutir à un texte définitif : c'est à ce prix que l'étudiant devient expert en communication écrite. C'est aussi à travers ce cheminement qu'il devient *auteur* de son texte et qu'il peut présenter le fruit de son travail à d'autres *lecteurs*.

Article 4. Sujet et consignes d'écriture 2026. Crache ton premier jet, colorie ton second

1. Du pouvoir de l'écriture

« Le danger n'est pas dans la multiplication des machines, mais dans le nombre toujours croissant d'hommes habitués dès l'enfance à ne rien vouloir de plus que ce que les machines peuvent donner. »

Georges Bernanos, 1943.

Dans son livre ***Servitudes virtuelles. Éthique et politique à l'ère du numérique*** (Points sciences, nouvelle édition 2025), Jean-Gabriel Ganascia évoque l'utopie créée à la naissance du web, formulée ainsi par le poète, essayiste et libertaire américain John Perry Barlow, qui présenta au Forum économique de Davos une déclaration d'indépendance du cyberspace. Déclaration dans laquelle il défend la création d'*« une nouvelle demeure de l'esprit », « un monde où tous peuvent entrer, sans privilège ni préjugés dictés par la race, le pouvoir économique, la puissance militaire ou le lieu de naissance », « un monde où chacun, où qu'il se trouve, peut exprimer ses idées, aussi singulières qu'elles puissent être, sans craindre d'être réduit au silence ou à une norme »*. Et de conclure : *« Nous allons créer une civilisation de l'esprit dans le cyberspace. Puisse-t-elle être plus humaine et plus juste que le monde que vos gouvernements ont créé. » « Trente ans plus tard, sommes-nous parvenus à créer cette civilisation de l'esprit ? »* s'interroge J.G. Ganascia. Certes, le savoir encyclopédique du monde entier est désormais quasiment accessible à toutes et tous tout le temps. Mais les flots des produits de la crédulité, de la désinformation et la propagande submergent désormais Internet.

Concernant la créativité humaine et le renforcement de nos activités cognitives, l'exemple des IA génératives démontre le contraire. De même que nous avons bien souvent délégué une grande partie de nos activités physiques, pour devenir prisonniers d'une civilisation de la chaise, à cause de la sédentarisation croissante de nos modes de vie (Juanico, 2023), les modèles de langage de l'IA générative assistent désormais une grande partie de l'humanité au cours du processus de rédaction. La tâche d'écriture est ainsi considérée comme une besogne pénible, renvoyant entre autres au mythe de la page blanche et au manque d'inspiration. Or, J.G. Ganascia rappelle l'idée suivante, partagée par de nombreux linguistes :

« La pensée s'élabore dans et par l'écriture. Comment ne pas craindre son affaiblissement ? "Exprimer" vient de exprimere en latin, mot forgé à partir du préfixe ex – "hors" – et du verbe premere – "presser". Au sens premier, cela signifie extraire la liqueur des plantes en les pressant. L'ex-pression fait sortir l'essence des choses par l'exercice d'une pression. L'écriture, si douloureuse soit-elle, favorise l'ex-pression de la pensée qui jaillit de la tension que nous exerçons sur nous-même pour la produire. »

Écrire, c'est choisir, c'est mettre en forme, c'est faire advenir ce qu'on ne soupçonnait pas, ce n'est pas seulement transcrire. Écrire, c'est construire, c'est s'aventurer quelque part : dans un atelier d'écriture, *« l'écriture est conçue comme une aventure où les mots en savent souvent plus que nous, où l'on écrit pour savoir ce qu'on a à dire et qui n'existe pas encore, mais aussi comme un territoire où l'on peut se libérer de certains secrets en les enfouissant dans les replis cachés des phrases »* (Michèle Monte). Ne nous privons surtout pas de ce pouvoir et de cette liberté.

Certes, le scripteur peut ressentir une forme de souffrance quand rien ou pas grand-chose de satisfaisant ne sort lors de la mise en écriture. D'où l'utilisation de l'intelligence artificielle générative, qui supprime

l'angoisse de la page blanche et la fatigue de l'ex-pression³. À partir d'un simple prompt, « *un premier jet coule en flux, fluide et lisse* ». Il suffit ensuite au scripteur devenu « prompteur », d'ajuster, de faire de nouvelles suggestions, de restructurer, de remplacer quelques termes, etc. Mais « *l'expression au sens propre disparaît. La pensée ne se contente plus que d'organiser, au lieu de surgir irréprouvable de nous-mêmes* ». Contrairement à ce que proclamait Barlow, qui prévoyait une augmentation de l'esprit, l'IAG amène une baisse de la créativité⁴.

Dominique Bucheton (David, Plane, 1996) rappelle que le projet de toute école démocratique est de « *permettre à un individu de se forger son propre langage écrit comme il s'est forgé sa propre parole, l'aider à construire et poser son identité, sa particularité de sujet écrivain.* » Mais est-ce si facile ? s'interroge Dominique Bucheton. En effet, le rapport à l'écrit construit depuis l'enfance, « *enraciné très tôt, socialement, familialement, ou lors des tout premiers apprentissages scolaires* » peut être douloureux, et constituer un frein pour le développement des compétences d'écriture. Or, le dispositif des ateliers d'écriture permet avec grande efficacité de modifier ce rapport (Lafont-Terranova, 2019), notamment en déconstruisant les représentations sacralisantes de l'écriture.

2. Un atelier d'écriture : pour quoi faire ?

Lors d'un atelier d'écriture, l'animateur de l'atelier propose des pistes (ou des *starters*) qui sont de véritables portes d'entrée dans l'écriture. Certaines pistes s'inspirent des contraintes oulipiennes. On peut par exemple imposer une liste de dix mots, et faire écrire une petite histoire à partir de ces termes. D'autres proposent des exercices de style, des « à la manière de ». D'autres portent sur le matériau lui-même, c'est-à-dire les mots, et ce qu'ils nous inspirent. Exemple : écrire un court texte sur un mot qu'on déteste. D'autres encore s'appuient sur le passé du scripteur, en faisant appel à sa mémoire. Je me souviens d'une piste d'écriture travaillée en atelier : un geste oublié. Piste qui peut paraître embarrassante (puisque le geste est oublié), mais en réalité qui fonctionne, à condition de laisser un temps de réflexion suffisant pour qu'advienne un souvenir. D'autres enfin lancent le scripteur sur l'écriture de soi. Écrire ses ressentis intimes, mettre en mots nos expériences heureuses ou douloureuses. Comme l'écrit Christophe André (2025), l'écriture possède aussi une dimension thérapeutique. « *Elle permet de clarifier ce qui est flou ou confus en nous, de mettre à distance ce qui est douloureux. Elle nous aide aussi à nous remettre à penser clair, quand nous sommes perdus dans nos ruminations, ces pensées stériles qui tournent en rond. Car l'écriture est d'abord un acte, comme la marche, et ce sont nos actes plus que nos réflexions qui nous arrachent aux errances de notre vie intérieure.* » Or, l'IA, qui « pense » à notre place nous prive de cette dimension scripturale.

En tous les cas, une bonne piste d'écriture est celle qui permet à chacun de rédiger un premier jet assez facilement et rapidement. J'ai créé par exemple la piste suivante il y a quelques années : « la vie, c'est comme une boîte de Lego », en demandant aux étudiants d'écrire un court texte à partir de cette comparaison. Très majoritairement, tous les étudiants écrivent un texte facilement, et parfois très touchant dès le premier jet.

3. Écrire, c'est réécrire

Il n'y a pas de petit premier jet, « *de "petit" texte. Chaque texte prépare le suivant.* » (Winckler, 2020). Le premier jet est naturellement peu abouti, même si l'on est parfois surpris de la force émotionnelle et créative d'un premier jet. Réécrire un deuxième, puis un troisième jet permet de notables améliorations. En faisant découvrir aux étudiants les différents états d'un texte, on leur fera prendre conscience des états intermédiaires du texte. Il faut déconstruire l'idée d'atteindre un texte idéal du premier coup.

³Moyennant un coût financier. Rappelons que des logiciels d'IAG ont certes une version premium, mais proposent également une version payante, ce qui renforce de fait les inégalités scolaires.

⁴Sur l'épineuse question de la créativité, on lira avec intérêt l'ouvrage de l'informaticien Luc Julia : *IA génératives pas créatives. L'intelligence artificielle n'existe (toujours) pas*. Editions Le cherche midi, 2025. Notamment la partie III, « les sept mythes de l'IA. Mythe N° (O)riginel ».

Quand l'atelier d'écriture se donne pour objectif l'amélioration des compétences d'écriture, il est nécessaire de travailler la réécriture, ou « *l'épaississement des textes* » selon la belle formule de D. Bucheton.

Outre les opérations de base identifiées par Claudine Fabre Colis, déplacement, suppression, ajout, remplacement, voici quelques propositions pour travailler la réécriture, publiées dans l'excellent ouvrage d'Odile Pimet et de Claire Boniface consacré aux ateliers d'écriture :

- « *réduire : éliminer l'inutile, le redondant ; chercher l'ellipse, ciseler les phrases ;*
- *développer : enrichir, déployer les possibilités latentes d'un texte ;*
- *analyser : prendre du recul, regarder un texte pour en déterminer les insuffisances et les potentialités ;*
- *structurer, restructurer : changer l'ordre des paragraphes, articuler des textes, travailler la composition du récit ;*
- *décaler : changer de point de vue, de narrateur, de style, de vocabulaire... ».*

4. Crache ton premier jet. Colorie ton second jet

Le sujet 2026 est le suivant :

- Dans un premier temps, l'étudiant créera une liste de pistes d'écriture (4 au minimum). Ces pistes doivent déclencher l'écriture.
- Dans un deuxième temps, il en choisira une et rédigera différentes versions (du premier jet au deuxième jet, voire plus)⁵.
- Dans un troisième temps, il se livrera à quelques réflexions sur son rapport à l'écrit.

5. Critères de sélection sujet 2026

| |
|---|
| Discours écrit à la 1 ^{re} personne |
| Liste des pistes d'écriture (4 au minimum) |
| Pistes suggestives et inspirantes, qui permettent simplement aux participants de faire l'expérience de l'écriture |
| Piste développée et réécrite |
| Réflexion personnelle sur son rapport à l'écrit |
| Créativité, originalité, humour, fantaisie |
| Qualité de la langue |
| Volume : 5500 signes espaces non compris (environ une page et demie) |
| Critères de présentation |
| Le texte doit être écrit en noir, police Arial 11, interligne 1.15 et marges de 2 cm. |

6. Sources bibliographiques

Christophe André. *La vie intérieure*. Proche, 2018.

Jacques David, Sylvie Plane. *L'apprentissage de l'écriture*. PUF, 1996.

Jean-Gabriel Ganascia. *Servitudes virtuelles. Éthique et politique à l'ère du numérique*. Points sciences, nouvelle édition 2025.

Régis Juanico. *Bougeons. Manifeste pour des modes de vie plus actifs*. L'aube, 2023.

Odile Pimet, Claire Boniface. *Atelier d'écriture. Mode d'emploi*. ESF, 2000

Odette et Michel Neumayer. *Animer un atelier d'écriture*. ESF, 2003

Maurice Niwese, Jacqueline Lafont Terranova, Martine Jaubert (dir.). *Écrire et faire écrire dans l'enseignement postobligatoire*. Septentrion, 2019.

⁵Pour des questions de lisibilité et de présentation, le 1^{er} jet publié peut être déjà repris, retravaillé un minimum. L'étudiant pourra corriger l'orthographe et la syntaxe s'il le souhaite.

Pascal Plouchard. « *Du rapport au littéraire... au rapport de stage* ». Communication produite dans le cadre des Rencontres de l'AECIUT. IUT de Chartes, mai 2003.

Martin Winckler. **Ateliers d'écriture**. POL, 2020.

Article 5. Inscription

L'enseignant d'expression-communication d'un IUT qui souhaite faire concourir ses étudiants à ce prix adresse simplement un email à pascal.plouchard@univ-grenoble-alpes.fr, avant le 15 janvier 2026, en précisant :

- le nombre d'étudiants concernés et l'année ;
- le nom de l'enseignant ;
- la spécialité du BUT.

Par son inscription, l'enseignant d'expression-communication s'engage à faire travailler ce sujet d'écriture en classe. Il s'engage donc à ne pas recourir à l'appui technique d'un intervenant extérieur (un écrivain par exemple).

Article 6. Envoi des textes et présélection

L'envoi des textes au comité d'organisation se fera par courriel entre le 1^{er} et le 3 avril 2026.

L'envoi sera adressé au comité d'organisation à l'adresse suivante : pascal.plouchard@univ-grenoble-alpes.fr

L'envoi par courriel portera comme objet la mention suivante :

« Prix d'écriture des IUT édition 2026 : nom de l'enseignant, spécialité, IUT »

Le dossier comprendra, en pièce jointe deux fichiers regroupant l'ensemble des textes signés. Attention : ne pas envoyer 10 fichiers comprenant dix textes, mais un seul dossier comprenant les dix textes édités les uns à la suite des autres.

Seront notés en début de texte les prénoms et noms de l'étudiant (ou les deux noms). Chaque texte sera numéroté (de 1 à 10 au maximum).

Le fichier sera nommé de la manière suivante :

« Prix-Écriture-IUT_2026_nom de l'enseignant_iut_spécialité.docx »

Un fichier un format PDF sera également envoyé.

« Prix-Écriture-IUT_2026_nom de l'enseignant_iut_spécialité.pdf »

Le format Word est demandé pour des raisons pratiques de sélection en vue du jury final. Le format PDF constitue une sauvegarde.

Les textes soumis au jury du prix d'écriture des IUT sont limités au **nombre de dix pour un même enseignant**. L'enseignant organisera à sa convenance les modalités de présélection des textes à envoyer.

L'ensemble des textes sera soumis à un premier jury composé de plusieurs enseignants. Ce premier tour a pour but de sélectionner une partie des textes. Un deuxième tour sera effectué par le comité d'organisation pour ne garder que **20 textes**. Les 20 textes sélectionnés pour le jury final seront anonymisés par le comité d'organisation.

NB : le jury demande aux participants de bien respecter ces consignes. Le traitement des textes demande beaucoup de travail (effectué bénévolement) ; le respect des consignes facilite énormément ce traitement.

Article 7. Jury

Les membres du jury sont désignés par le comité d'organisation, selon des modalités qui lui sont propres. Le jury de l'édition 2026 sera composé de :

- le président du jury : à définir
- Quelques enseignants, membres de l'AECIUT, dont les membres fondateurs de ce prix.

Le jury se réunira en mai 2026. Ses délibérations relèvent du principe de la confidentialité.

Le jury décernera le prix d'écriture au trois meilleurs textes proposés, plus un prix spécial décerné par le président. Le jury étant souverain pour désigner les quatre lauréats, aucune réclamation n'est permise.

Article 8. Lauréats et devenir des textes primés

Une fois que le jury se sera prononcé, le comité d'organisation sera chargé d'avertir les lauréats, ainsi que leur enseignant. Les trois lauréats seront récompensés et recevront des cadeaux de la part de notre partenaire commercial. Il appartiendra aux IUT concernés d'organiser une cérémonie de remise des prix et d'en tenir informé le comité d'organisation en veillant à ce que leur communication internet et externe fasse bien mention des soutiens institutionnels et commerciaux.

Les textes primés seront lus par des étudiants lors des Rencontres de l'AECIUT, qui se dérouleront les 4 et 5 juin 2026, à Montpellier. Ils feront également l'objet d'une publication selon les modalités fixées par le comité d'organisation.

Article 9. Droits de propriété littéraire et artistique

Il est entendu que les auteurs des textes sélectionnés soumis au jury déclarent être les titulaires des droits de propriété littéraire et artistique et garantissent, le cas échéant, à l'AECIUT la jouissance paisible et entière des droits présentement consentis, contre tous les troubles, revendications et évictions quelconques.

Article 10. Cession de droits des textes primés

Les auteurs primés cèdent à l'AECIUT les droits de propriété littéraire et artistique afférents aux contributions en vue de leur exploitation dans le cadre des Rencontres de l'AECIUT, ou autres évènements générés par ce prix d'écriture, et dans les conditions ci-après définies.

La présente session est consentie pour la France et les pays francophones dans le cadre de la réalisation de tous les supports de communication interne et externe.

De son côté, l'AECIUT s'engage à assurer l'exploitation des droits cédés dans des conditions propres à permettre à l'auteur la protection de son droit moral.

Conformément aux exigences de l'article L. 121-1 du Code de la propriété intellectuelle, l'AECIUT s'engage notamment à mentionner sur chaque reproduction ou représentation des contributions les nom et prénom de l'auteur, son département et son IUT de scolarisation avec la mention suivante : « Prix d'écriture des IUT ».

En revanche, l'AECIUT se réserve le droit d'adapter les contributions aux besoins de l'exploitation consentie (recadrage, numérisation, mise en forme, etc.).

La cession de droits de propriété littéraire et artistique vaut également pour la publication des textes primés, que ce soit sur le site de l'AECIUT ou de ses partenaires (y compris les IUT concernés) ou sur tout autre support.

Les auteurs n'obtiendront ni contrat d'édition ni rémunération pour cela.

Le comité d'organisation se réserve enfin le droit de publier des images des différents évènements générés par ce prix d'écriture.

Article 11. Récompenses

- 1^{er} prix : 160 € en bons cadeaux et un ouvrage offert par la librairie partenaire
- 2^e prix : 120 € en bons cadeaux et un ouvrage offert par la librairie partenaire
- 3^e prix : 60 € en bons cadeaux et un ouvrage offert par la librairie partenaire

Article 12. Soutiens institutionnels

Le prix d'écriture des IUT bénéficie du soutien actif, sous des formes diverses et variées, des institutions suivantes :

- AECIUT (www.aeciut.fr)
- ADIUT (www.adiut.fr)
- Université Grenoble Alpes (www.univ-grenoble-alpes.fr)
- IUT1 Grenoble, département MT2E
- Librairie partenaire

Article 13. Application du règlement

Le prix d'écriture des IUT est soumis à la réglementation de la loi française applicable aux jeux et concours. Le seul fait de participer à ce prix, à quelque niveau que ce soit, implique l'acceptation pure et simple, sans la moindre réserve, du présent règlement. Le bureau de l'AECIUT, responsable de la rédaction du présent règlement, charge le comité d'organisation de veiller à sa stricte application.